

La République du Centre, 2 septembre 2010

Outarville

CONSEIL MUNICIPAL

La commune va de nouveau dépendre de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Le conseil municipal d'Outarville s'est réuni mardi soir à la mairie. Emmanuel Hérevaux, maire, s'est dit satisfait que les communes de Trocyon, Chassigny, Oison, Crotoy-en-Pithouais, Raucoules-Gallerandes et Outarville, qui dépendaient de l'agence de l'eau Loire-Bretagne depuis 2008, réintègrent l'agence Seine-Normandie, à compter du 1^{er} janvier 2011. L'étude préalable à l'approbation de la demande de rattachement de la commune d'Outarville et des communes voisines justifie amplement leur retour dans le bassin Seine-Normandie. Le dossier, traité par Jean-Pierre Seneac, sénateur du Lo-

ret, André Santini, président du comité de bassin de l'agence de l'eau Seine-Normandie, a été validé par Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie.

Des subventions plus importantes

L'arrêté permet un ajustement cohérent avec le découpage hydrographique, qui est plus favorable aux irrigants et aux propriétaires. Les subventions versées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour l'assainissement sont de 20 % tandis que celles versées par l'agence de l'eau Seine-Normandie sont de 40 %.

Parallèlement, l'agence de l'eau Loire-Bretagne octroie 20% de subventions pour la défrichement alors que l'agence de l'eau Seine-Normandie en finance 40 %.

La communauté de communes de la Plaine du nord-Loire est équipée par ailleurs de 25 défibrillateurs destinés aux lieux publics. Ils permettent de produire les premiers soins en cas d'accident cardiaque. Une formation est prévue afin de démocratiser leur utilisation.

À Acquieville, le stationnement est désormais autorisé uniquement du côté pair et définitivement interdit du côté impair.



La communauté de communes de la Plaine du nord-Loire projette d'acquies 25 défibrillateurs destinés aux lieux publics.